

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Adoption du budget primitif
2024

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGES

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.
- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au Conseil d'Administration le 22 Novembre 2023, et le débat qui s'en est suivi, ont permis d'arrêter les orientations budgétaires suivantes pour l'année 2024 :

- répondre aux sollicitations de plus en plus importantes au titre de l'Aide Sociale Facultative en direction des personnes les plus fragilisées, notamment au regard de la hausse des coûts de l'énergie
- innover dans un contexte financier qui impactera fortement les situations sociales individuelles
- adapter l'intervention du CCAS dans le domaine de l'insertion professionnelle à la fois dans un contexte de disparition des contrats aidés et de nombreuses créations d'emplois au niveau local dans les années à venir
- poursuivre une politique dynamique en faveur de l'accès au logement social, cependant contrainte par un contexte foncier défavorable mais qui devrait connaître des évolutions positives dans les prochaines années (du fait des implantations industrielles à venir, de nombreux projets sont en gestation)

- positionner les modes d'intervention du CCAS au regard de la numérisation croissante de la société
- inscrire la santé comme axe transversal à l'ensemble des actions du CCAS
- prendre en compte le vieillissement de la population et adapter les actions développées au profit des aînés (anticipation de la perte d'autonomie, prévention et lutte contre l'isolement, actions en faveur du maintien à domicile, appui aux aidants familiaux, ...)
- continuer à proposer une offre d'animation de qualité à une population séniors en hausse.

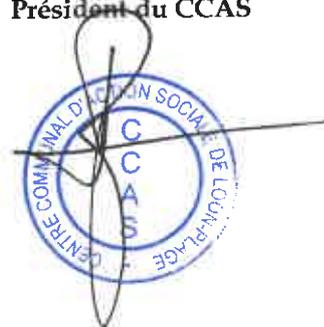
La nomenclature M57 prévoyant la possibilité d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, il est proposé de retenir ce pourcentage pour l'exécution du budget primitif 2024.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'adopter le BP 2024 et les modalités de mise en œuvre de la fongibilité des crédits pour cet exercice.

En fonctionnement, le BP 2024 s'équilibre à 1 061 750 €.
En investissement, le BP s'équilibre à 25 000 €.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS



DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Subvention 2024 à
l'association DK Pulse

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

E.ROMMEL
I.FERNANDEZ
J.BRICHE
A.HEBINCK
J-L.WOUSSEN
V.JEANNEKIN
C.BRASY
A.VANSTEENKESTE
P.CHOQUET
J-C.FOURNIER
A.KLEINPOORT
R.BROUCKE
N.HOGUET
Z.RENARD

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGES

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.
- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

La prévention santé fait partie des priorités de l'action du CCAS de Loon-Plage depuis de nombreuses années. Souhaitant favoriser le maintien à domicile des aînés et des personnes fragiles, le CCAS a favorisé le développement, depuis mi 2017, d'un partenariat avec l'association « Dk Pulse » autour d'actions favorisant la pratique d'une activité physique adaptée, en séance collective (action portée par le Centre Socio-Culturel) et à domicile.

Pour ce qui est de l'APA - Activité Physique Adaptée à domicile, une trentaine de personnes (toutes âgées de plus de 75 ans) bénéficient annuellement de cette action.

Les impacts sur la santé, la lutte contre l'isolement et le maintien au domicile des aînés sont très nets. Certains ont retrouvé la capacité et la confiance, leur permettant de sortir de leur habitation. D'autres participent de nouveau à des activités extérieures, etc.

Au-delà de l'action « seniors à domicile », le panel des actions entre le CCAS et Dk Pulse s'est élargi, depuis 2020, à un groupe d'adultes en parcours d'insertion.

De même, durant l'été (depuis 2020) des séances de remise à l'effort sont organisées au parc Galamé, et plusieurs personnes fréquentent le bus « APA Mobile » lors des séances organisées régulièrement sur le territoire de la commune.

S'ajoute à cela, les personnes suivant les séances collectives prises en charge par le Centre Socio Culturel. Un groupe en « semi collectif » a aussi été créé, permettant une transition entre les actions individuelles, les collectives et l'autonomie complète vers des activités physiques sans encadrement.

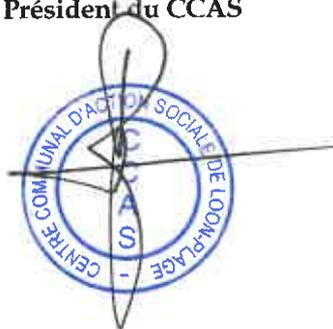
Des séances d'APA sont aussi, désormais, organisées au sein de la salle municipale du complexe sportif.

Au total, ce sont, ainsi, près de 90 personnes de la commune qui bénéficient annuellement des actions de Dk Pulse.

Devant le succès de l'ensemble des actions menées, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider l'octroi d'une subvention d'un montant de 36 000 € à l'association « Dk Pulse », au titre de l'année 2024 (même montant qu'en 2023), et d'autoriser Mr Le Président à signer une convention avec l'association.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS



DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Mutuelle au profit des
personnes âgées

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

E.ROMMEL
I.FERNANDEZ
J.BRICHE
A.HEBINCK
J-L.WOUSSEN
V.JEANNEKIN
C.BRASY
A.VANSTEENKESTE
P.CHOQUET
J-C.FOURNIER
A.KLEINPOORT
R.BROUCKE
N.HOGUET
Z.RENARD

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGE

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.

- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

La mutuelle APREVA va procéder, au 1^{er} janvier 2024, à une augmentation des cotisations d'adhésion des personnes âgées de Loon-Plage. Celle-ci nous est annoncée à + 6,96 %.

(+5,48% en 2023 ; +4,29 % en 2022 ; +3,82 % en 2021 ; +0,62 % en 2020 ; + 2,66% en 2019 ; et + 1,67 % en 2018).

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à répercuter cette hausse sur les bénéficiaires, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Les tarifs 2024 pour les bénéficiaires se déclineront de la manière suivante :

- QF inférieur ou égal à 200 :	68,76 €
(64,28 € en 2023)	
- QF compris entre 200,01 et 259 :	86,87 €
(81,21 € en 2023)	
- QF compris entre 259,01 et 320 :	104,96 €
(98,13 € en 2023)	
- QF compris entre 320,01 et 380 :	123,15 €
(115,13 € en 2023)	
- QF supérieur à 380,01 :	149,05 €
(139,35 € en 2023)	

Cotisation de base	Q.F.	Part usager selon QF	Cotisation mensuelle à la charge de l'utilisateur	Cotisation mensuelle pour le CCAS
149,05 €/mois (plus d'aide CPAM) soit 1.788,60 €/an	≤ 200	46,13%	68,76 €	80,29 €
	200,01 ≤ QF ≤ 259	58,28%	86,87 €	62,18 €
	259,01 ≤ QF ≤ 320	70,42%	104,96 €	44,09 €
	320,01 ≤ QF ≤ 380	82,62%	123,15 €	25,90 €
	Si QF ≥ 380,01	100%	149,05 €	0

Le nombre prévisionnel d'adhérents pour 2024 est de 17 (23 en 2023 ; 30 en 2022 ; 37 en 2021 ; 39 en 2020 ; 41 en 2019 ; 42 en 2018 ; 46 en 2017 ; 55 en 2016 ; 64 en 2015 ; 80 en 2014 ; 95 en 2013).

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS



DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Participation de Terri'Mouv
inclusion dans le cadre du Fond
Social Européen

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGÉ

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.
- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

Dans le cadre de ses actions d'insertion professionnelle, le C.C.A.S. a mis en place un certain nombre de dispositifs d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi, en partenariat avec l'Association « Entreprendre Ensemble » et le « PLIE de Dunkerque ».

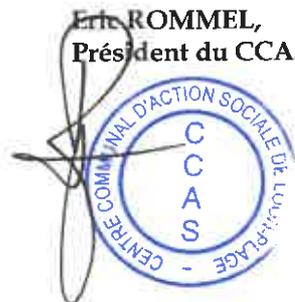
Il a ainsi obtenu une reconnaissance « Antenne de proximité du PLIE du Dunkerquois ». Ceci permet au CCAS d'obtenir un financement, via Entreprendre Ensemble, pour les contreparties apportées par le PLIE de Dunkerque.

Ceci permet aussi au CCAS d'obtenir un financement dans le cadre du FSE+ de TERRI' MOUV INCLUSION pouvant couvrir, au maximum, 80% du coût du poste « coordination insertion professionnelle » et qui concerne le projet « 2024 - CCAS de Loon-Plage - Accompagnement global, individualisé et renforcé des publics du PLIE résidant sur un territoire adhérent au PLIE de Dunkerque ».

Il est proposé aux administrateurs d'approuver que la participation de TERRI' MOUV INCLUSION, dans le cadre du FSE+ et du PLIE de Dunkerque, à titre prévisionnel, sera de 33 600 € pour l'année 2024 sur un montant total de 42 174,38 €.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS



DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Terri'Mouv inclusion - Part à
charge du CCAS pour 2024

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGES

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.

- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

Dans le cadre de ses actions d'insertion professionnelle, le CCAS a mis en place un certain nombre de dispositifs d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi, en partenariat avec l'Association « Entreprendre Ensemble ».

Il a ainsi obtenu une reconnaissance « Antenne de proximité du PLIE du Dunkerquois » lui permettant d'obtenir un financement, via Entreprendre Ensemble, pour les Contreparties apportées par le PLIE de Dunkerque.

Ceci permet aussi au CCAS d'obtenir un financement dans le cadre du FSE+ de TERRI'MOUV INCLUSION pouvant couvrir, au maximum, 80% du coût du poste « coordination insertion professionnelle », pour un montant prévisionnel de 42 174,38 € pour l'année 2024, et qui concerne le projet «2024 - CCAS de Loon-Plage - Accompagnement global, individualisé et renforcé des publics du PLIE résidant sur un territoire adhérent au PLIE de Dunkerque ».

La participation de TERRI'MOUV INCLUSION, dans le cadre du FSE+ et du PLIE de Dunkerque, est ainsi, à titre prévisionnel, de 33 600 €.

En conséquence, la part à charge prévisionnelle du CCAS est de 8 574,38 € pour l'année 2024 (42 174,38 € - 33 600 €).

Il est demandé aux administrateurs de valider cette participation.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS



DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :

Encaissement dans le cadre de
la convention avec Sportica

Date de convocation :
Le 11 décembre 2023

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2023

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 14
Présents : 12
Pouvoirs : 1

Date de publication :
Le 11 décembre 2023

VOTE

E.ROMMEL
I.FERNANDEZ
J.BRICHE
A.HEBINCK
J-L.WOUSSEN
V.JEANNEKIN
C.BRASY
A.VANSTEENKESTE
P.CHOQUET
J-C.FOURNIER
A.KLEINPOORT
R.BROUCKE
N.HOGUET
Z.RENARD

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASY			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
21 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGE

SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK,
Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Annie VANSTEENKESTE,
Nicole HOGUET, Zélie RENARD.

- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER, Alain
KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé ayant donné pouvoir :

- M. Eric ROMMEL.

Était excusé :

- M. Vincent JEANNEKIN.

Afin de favoriser l'activité physique des aînés, le CCAS
a passé une convention avec Sportica.

Une fois par mois, ceux-ci peuvent ainsi se rendre au
complexe aquatique de Gravelines, accompagnés par le
CCAS, afin de pratiquer différentes activités.

Trois euros de participation leurs sont demandés.

Il est proposé aux membres du CA d'autoriser Mr Le
Président à encaisser ces sommes.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS

